

Souscription à un abonnement ADSL

Définitions

Abonné L'abonné est l'adhérent à l'association ayant souscrit un abonnement au service ADSL. L'abonnement n'est ouvert qu'aux adhérents de l'association.

Titulaire Le titulaire de la ligne est l'abonné aux services téléphoniques auprès de France Telecom.

L'Association Désigne l'association Iloth.

Description du service

Iloth fournit une connexion à son réseau via la technologie ADSL reposant sur l'offre de collecte d'un opérateur tiers. Ces accès sont, selon les cas, obtenus par dégroupage partiel de la ligne téléphonique. Iloth ne fournit pas d'accès ADSL en dégroupage total : l'abonné doit rester abonné aux services de France Telecom sur sa ligne.

Iloth fournit, sur cette connexion à son réseau, une ou plusieurs adresses IP publiques fixes, et assure le routage vers Internet.

En plus de cet accès vers Internet, l'association peut mettre à disposition d'autres services, s'il se trouve des adhérents prêts à les mettre en place et à les administrer. Aucune garantie n'est apportée sur ces services supplémentaires, qui pourront être arrêtés à tout moment sans préavis.

Le règlement intérieur de l'association s'applique aux activités de l'abonné sur sa ligne ADSL, comme pour tous les autres services fournis par Iloth. Son non-respect peut entraîner la résiliation de la ligne ADSL et la radiation de l'association.

Conditions d'accès

La fourniture de l'accès ADSL est soumise au paiement initial de frais d'accès au service couvrant les frais de la construction de la ligne par l'association, et au paiement régulier d'un abonnement.

Le montant de l'abonnement est susceptible d'être modifié, à la hausse ou à la baisse, en fonction des tarifs des fournisseurs de l'association. Si le tarif est révisé à

la hausse, l'abonné en sera informé dans les meilleurs délais par l'association et aura la possibilité de résilier son abonnement dans les conditions prévues ci-dessous.

La souscription d'un abonnement dégroupé est soumise à l'envoi d'un mandat de dégroupage autorisant l'opérateur choisi par Iloth à procéder au dégroupage partiel de la ligne.

Le paiement de l'abonnement se fait par virement bancaire, sauf exception acceptée par l'association. Un courrier électronique indiquant l'échéance et le montant de l'abonnement est envoyé plusieurs jours avant la date limite de paiement. Une facture papier est envoyée aux adhérents qui en font la demande, cet envoi étant facturé 1€ TTC par facture.

Durée d'accès

L'abonnement n'est pas soumis à une durée d'engagement. L'abonné est libre de résilier son accès à tout moment.

La résiliation d'une ligne ADSL entraîne éventuellement pour l'association des frais qui sont répercutés au centime près à l'adhérent résiliant son accès, y compris si cette décision fait suite à une hausse des tarifs. L'association se réserve le droit de ne pas répercuter ces frais sur l'abonné (par exemple sur critère de ressources de l'adhérent, si les finances de l'association le permettent).

La résiliation se fait par courrier postal simple, daté et signé, envoyé à l'association au moins trois mois à l'avance.

Limites

L'accès ADSL fourni par Iloth ne couvre pas certains éléments. En particulier :

- l'obtention d'un modem ADSL est à la charge de l'abonné ;
- l'abonnement France Télécom pour la ligne concernée reste obligatoire et à la charge de l'abonné : Iloth n'intervient en rien dans les relations qui lient l'abonné à France Télécom ;
- Iloth ne fournit aucun service de téléphonie ;
- l'assistance technique est assurée bénévolement par les adhérents et ne fait l'objet d'aucune garantie.

Tarifs en vigueur

TODO.

Offre souscrite

Ligne concernée : _____

Option souscrite : _____

Signature

Le présent bulletin d'abonnement doit être retourné à Iloth *paraphé* à chaque page, *signé* sur la dernière page, et *accompagné* d'une copie de facture France Télécom ou autre document récent certifiant la correspondance téléphone-nom-adresse.

Je soussigné :

Nom : _____

demeurant à

Adresse 1 : _____

Adresse 2 : _____

Code postal : _____ Ville : _____

demande par la présente à être abonné au service ADSL d'Iloth tel que défini dans le présent document.

Fait à _____, le _____

Signature :